



Rubrique: Poursuites pour dettes
Sous-rubrique: Commandement de payer
Date de publication: SHAB 02.09.2020
Publications supplémentaires: KABGE 02.09.2020
Numéro de publication: SB02-0000021035

Entité de publication

Office des poursuites de l'Etat Genève - Service des notifications, Rue du Stand 46, 1204 Genève

Commandement de payer Stratus Sàrl, soit pour elle : Mme Sallucente Giuseppa, associée gérante

Débiteurs:

Stratus Sàrl, soit pour elle : Mme Sallucente Giuseppa, associée gérante
Route des Jeunes 5
1227 Les Acacias
Suisse

Créanciers:

Culturel - Ludique - Divertissement distribution
Rue du Grand Champ 14, 5380 Fernelmont
Belgique

Représentant:

Euler Hermes Services Suisse SA
Richtplatz 1
8304 Wallisellen
Suisse

Type de poursuite pour dettes:

Procédure ordinaire

Numéro du commandement de payer:

20 235585 Y

Créances:

CHF 115489.10 5 % depuis 09.01.2020
Factures impayées de Culturel - Ludique - Divertissement distribution

Coûts supplémentaires:

Frais de poursuite hors coûts de publication

Motif de la créance:

Voir créances ci-dessus

Remarques juridiques:

Le débiteur est sommé de payer au créancier dans les vingt jours les sommes indiquées. Si le débiteur entend contester tout ou partie de la dette ou le droit du créancier d'exercer des poursuites, il doit le déclarer verbalement ou par écrit (former opposition) auprès du point de contact dans les dix jours à compter de la notification du commandement de payer. S'il ne conteste qu'une partie des créances, le montant de celles-ci doit être indiqué précisément, faute de quoi la dette entière est réputée contestée. Si le débiteur n'obtempère pas à la sommation de payer, le créancier pourra requérir la continuation de la poursuite.
Publication selon l'art. 69 LP.

Point de contact:

Office des poursuites de l'Etat Genève - Service des notifications
Rue du Stand 46
1204 Genève